



**SECRETARIAT GÉNÉRAL**  
**Département des ressources humaines**  
**Division Formation**  
**Section Concours et examens**

**CONCOURS PROFESSIONNEL POUR L'ACCÈS AU GRADE  
DE CONTRÔLEUR DE 1<sup>RE</sup> CLASSE DE L'INSEE**

**RAPPORT DU JURY**

**ANNÉE 2021**

Ce rapport a été rédigé par Sylvie Druelle, présidente du jury, à partir des contributions des membres du jury et de la section Concours et examens. Qu'ils en soient tous ici remerciés.

## Synthèse

Le concours 2021 a eu lieu le 23 mars 2021 et toutes les conditions sanitaires étaient réunies dans les centres d'examen pour le bon déroulement de l'épreuve.

Sur 538 agents remplissant en 2021 les conditions d'accès au concours de contrôleur de 1<sup>re</sup> classe, 189 se sont inscrits, soit 35 %. En 2020, ce taux était de 42 %.

En 2021, le taux de présence est de 85 %, supérieur à 2020 où il n'avait atteint que 73 % mais qui s'expliquait du fait de la crise sanitaire, par le décalage du concours de mars à septembre et par une éventuelle appréhension des candidats par rapport aux consignes d'organisation.

Le taux de présence des agents de la direction générale reste beaucoup plus faible que celui observé au niveau de l'ensemble des directions régionales et autres services hors Insee (74 % contre 89 %).

66 % de l'ensemble des présents étaient des femmes et 34 % des hommes.

Le nombre de postes à pourvoir a été fixé à 45 par un arrêté du 19 mars 2021 contre 47 en 2020.

Les candidats reçus représentent 28 % des candidats qui se sont présentés. Le taux de réussite est de 38 % pour les hommes et 23 % pour les femmes.

L'ancienneté ou l'expérience professionnelle semblent avoir été plus déterminantes pour la réussite à cette édition du concours qu'aux précédentes. En effet, le taux de réussite des moins de 45 ans est plus faible en 2021 qu'en 2020 (30 % contre 44%). Il est plus élevé chez les plus de 45 ans. Un quart des candidats âgés de 45 ans ou plus a été admis contre 13 % en 2020.

Les candidats des directions régionales et établissements hors Insee ont mieux réussi que leurs homologues de la direction générale. Les taux de réussite s'élèvent respectivement à 29 % et 25 %.

Conformément à l'arrêté d'organisation du 6 mai 2011 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours, l'épreuve écrite unique se compose d'un questionnaire à choix multiples et d'un questionnaire appelant à des réponses courtes.

Les candidats bénéficient de quatre demi-journées de décharges de service pour se familiariser aux épreuves des éditions précédentes accessibles en annales et s'informer sur les missions et travaux de l'Insee et du système statistique public.

Le jury invite d'ailleurs les candidats à prendre connaissance des sites faisant référence au programme du concours (cf. annexe 1 du présent rapport) et à se tenir régulièrement informé des questions d'actualité touchant l'Insee et la statistique publique.

En 2021, le QCM était composé de 30 questions. Il cherche à mesurer l'étendue des connaissances des candidats sur les missions et les travaux de l'Insee, ainsi que sur l'organisation de la statistique publique. Le candidat ne doit cocher qu'une seule réponse pour chaque question à laquelle il répond effectivement.

**Toute erreur à ce niveau est pénalisante (voir tableau comparatif page 12), dans la mesure où une réponse fautive diminue d'un point le résultat obtenu par le cumul des réponses exactes (réponse exacte +1, réponse erronée -1, absence de réponse 0).**

Les candidats ont répondu en moyenne à 17 questions sur 30 et ils ont coché en moyenne 12 bonnes réponses.

Les questions ouvertes ont pour objectif d'évaluer les capacités des candidats à répondre à une problématique concernant les missions, l'organisation et les travaux majeurs de l'Insee. Les réponses sont attendues de manière synthétique et structurée, et rédigées correctement en français. Le traitement de la dernière question ouverte demande en outre des capacités d'analyse, et de réflexion, d'un tableau statistique, compétences estimées avoir déjà été acquises par l'ensemble des candidats à ce concours.

Comme pour les éditions précédentes, l'ensemble des questions ouvertes portait sur des sujets d'actualité, traités par des unités de l'Insee, et ayant fait l'objet de publications dans les supports de publication interne,

le « Rapport d'activité annuel », sur l'internet et/ou l'intranet de l'Insee au cours des derniers mois précédant l'épreuve.

En 2021, les questions concernaient a- l'utilisation par l'Insee des données de téléphonie mobile et de cartes bancaires, b- le nouveau cadre en matière de mobilité et de promotion à l'Insee suite à la loi de transformation de la fonction publique, c- les statistiques publiées par l'Insee sur les immigrés et sur les étrangers, d- les principales missions du Réseau d'Enquêteurs Entreprises. Un commentaire de tableau portait sur le mode de déplacement principal pour se rendre au travail selon la distance à parcourir. (cf. partie 1.5 du présent rapport)

Ces questions ouvertes ont fait l'objet d'une double correction anonyme par les membres du jury, réunis en binômes. Comme pour les précédentes éditions, les candidats ont en moyenne mieux réussi les questions ouvertes que le QCM.

Concernant la réponse aux questions ouvertes, le jury rappelle chaque année la nécessité de rendre une copie lisible, respectant les règles essentielles de grammaire, d'orthographe et de ponctuation. Mais cela ne suffit pas : le jury attend aussi des candidats une réponse à la question posée et non de simples généralités trop souvent non justifiées et non structurées.

Les candidats doivent s'attacher au principe d'écrire pour être compris.

Sur le plan du contenu, le jury attend des candidats qu'ils sachent contextualiser la problématique posée, et qu'ils s'attachent à répondre avec exactitude, rigueur et concision aux questions posées. Une phrase conclusive, même ouverte, est appréciée par le jury. Les meilleures copies attestent d'une bonne compréhension et maîtrise du sujet, d'une capacité à le situer dans son environnement, d'une bonne structuration des idées et d'une qualité rédactionnelle correcte.

## **1 Les références juridiques et l'épreuve**

- Décret 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique d'État modifié par le décret n°2016-581 du 11 mai 2016.
- Décret 2010-1719 du 30 décembre 2010 portant statut particulier des contrôleurs de l'Insee.
- Vu le décret n° 2016-581 du 11 mai 2016 modifiant divers décrets relatifs à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique de l'État.
- Arrêté du 6 mai 2011 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours professionnel d'accès au grade de contrôleur de 1<sup>re</sup> classe de l'Insee.

### **1.1 Les principaux éléments contenus dans les textes juridiques**

Pour pouvoir se présenter à l'épreuve du concours professionnel de contrôleur de 1<sup>re</sup> classe, les candidats devront avoir au moins atteint au 31 décembre de l'année du concours le 4<sup>e</sup> échelon du grade de contrôleur de l'Insee de 2<sup>e</sup> classe et justifier d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Le concours comporte une unique épreuve écrite, notée de 0 à 20, d'une durée de deux heures, qui se compose de deux parties :

- un questionnaire à choix multiples (QCM) ;
- des questions appelant des réponses courtes.

L'épreuve est destinée à apprécier les connaissances professionnelles des candidats, leur ouverture sur leur environnement professionnel et leur capacité à exprimer par écrit une analyse synthétique sur des travaux statistiques.

Le champ des connaissances professionnelles attendu couvre les connaissances de base statistiques, économiques et démographiques, les missions et l'organisation de l'Insee, son rôle dans le système statistique public et européen (cf. détail du programme de connaissances au chapitre 1.3 et en annexe 1 du présent rapport).

### **1.2 Caractéristiques de l'épreuve et principes de notation**

Le barème de notation a évolué à partir de l'épreuve 2018 et est dorénavant le suivant :

Le QCM comporte 30 questions. Pour chaque question, quatre réponses sont proposées au candidat, dont une seule est exacte et exclusive des autres.

Le QCM est noté de la manière suivante :

- + 1 point pour chaque bonne réponse,
- 0 point pour chaque absence de réponse,
- 1 point pour chaque réponse fautive.

La note obtenue au QCM est ramenée à une note comprise entre 0 et 8 points, cette dernière note correspondant à 30 bonnes réponses.

Les questions appelant des réponses courtes permettent d'apprécier le niveau de connaissance des candidats dans les domaines constituant le programme, ainsi que leur capacité à structurer et à argumenter une réponse. La dernière question proposée s'attache à mesurer la capacité des candidats à dégager les principaux résultats d'un tableau chiffré et à les commenter succinctement en les ordonnant.

Les candidats doivent répondre à trois questions parmi les cinq qui leur sont proposées. Ces questions sont notées sur 12 points.

Le jury s'attache à rendre la notation des questions ouvertes homogène : des tests de correction sont effectués en réunion de jury afin d'affiner et de partager un barème préétabli commun à l'ensemble des membres du jury. Toutes les copies font l'objet d'une double correction.

La note finale correspond à la somme des deux notes. Elle est composée à 60 % de la note obtenue aux questions appelant des réponses ouvertes et à 40 % de celle du QCM.

### **1.3 Le programme et les sources d'information conseillées**

Le programme porte sur trois grands domaines :

- les fondamentaux statistiques, économiques et démographiques (la statistique descriptive, la démographie, les notions économiques de base) ;
- la connaissance de l'Insee (son organisation, ses missions et travaux, sa gouvernance, ses outils) et de son environnement ;
- les questions d'actualité, les grands dossiers de l'Insee du moment.

Les connaissances nécessaires pour répondre aux deux parties de l'épreuve sont contenues dans le bagage de base des contrôleurs de 2<sup>ème</sup> classe de l'Insee. Elles sont accessibles sur divers sites Internet, dont les principaux sont indiqués à titre illustratif, ci-dessous :

- le site de l'Insee [www.insee.fr](http://www.insee.fr) (en particulier le domaine définitions et méthodes, thèmes, statistique publique)
- l'intranet de l'Insee
- le site statistique du CNAM, StatNet : [www.agro-montpellier.fr/cnam-lr/statnet](http://www.agro-montpellier.fr/cnam-lr/statnet) (pour son cours de statistique descriptive)
- le site de l'Ined : [www.ined.fr](http://www.ined.fr)
- le site du Céfil : [www.cefil.fr](http://www.cefil.fr)

Les supports de communication interne (*Déchiffrer - Le Mag et Déchiffrer - La Lettre* et les *Insee en Bref*) ainsi que le Rapport annuel d'activité, constituent aussi d'importantes sources d'informations.

### **1.4 La préparation de l'épreuve**

Le jury 2021 a été renouvelé à 40 % tout en restant représentatif des différentes composantes de l'institut (cf. annexe 2 du présent rapport). Les nouveaux membres du jury ont pu bénéficier de l'expérience de ceux qui appartenaient déjà au jury en 2020, voire au jury des années antérieures.

Le jury s'est attaché à proposer une variété de thèmes abordés de manière à répondre à la diversité des origines professionnelles des candidats. Il a aussi veillé à ce que les questions soient exprimées de manière lisible, synthétique et, concernant le QCM, à ce que la bonne réponse puisse être identifiée de manière unique et certaine parmi les autres modalités de réponse.

Par ailleurs, le jury a vérifié, comme les années précédentes, l'actualité et la disponibilité de chaque source documentaire de référence.

Concernant plus particulièrement les questions ouvertes, le jury a identifié les notions et compétences attendues de la part des candidats. Il a établi en concertation un barème de notation sans ambiguïté,

partagé et appliqué par tous. En procédant ainsi, le jury cherche à garantir l'équité de la correction, sa comparabilité et un juste interclassement final des candidats ayant concouru.

## 1.5 L'épreuve 2021

### 1.5.1 Questions appelant des réponses courtes

**Question 1** : la crise sanitaire a accéléré l'utilisation par l'Insee des données de téléphonie mobile et de cartes bancaires. Vous présenterez ces deux sources et leurs limites.

**Question 2** : la loi de transformation de la fonction publique modifie le cadre de gestion des ressources humaines. Vous présenterez ce nouveau cadre en matière de mobilité et de promotion à l'Insee.

**Question 3** : l'Insee publie régulièrement des statistiques sur les immigrés et sur les étrangers. Après avoir défini ces deux termes, vous expliquerez la méthode d'élaboration de ces statistiques ainsi que leurs utilités.

**Question 4** : depuis 1997, l'Insee dispose d'un Réseau d'Enquêteurs Entreprises (REE). Vous décrierez ses trois principales missions. Pour chacune d'elles, vous expliquerez ses intérêts pour l'Insee.

**Question 5** : en vous aidant de l'extrait de tableau ci-dessous issu de l'*Insee Première* n°1835 de janvier 2021, vous commenterez le mode de déplacement principal pour se rendre au travail selon la distance à parcourir.

#### Mode de déplacement principal pour se rendre au travail selon la distance à parcourir

en %

	Petites distances		Distances supérieures	Ensemble
	Jusqu'à 2 km inclus	De plus de 2 km à 5 km inclus	à 5 km	
<b>Nombre d'actifs concernés</b>				
En millions	3,7	4,5	16,4	<b>24,6</b>
En %	15	18,3	66,7	<b>100</b>
<b>Mode de déplacement</b>				
Modes doux	35,6	12,1	1,5	<b>8,5</b>
<i>Marche à pied</i>	30,6	7	0,6	<b>6,3</b>
<i>Vélo</i>	5	5,1	0,9	<b>2,2</b>
Deux-roues motorisés	1,8	2,6	1,8	<b>2</b>
Voiture	52,9	66,5	80,4	<b>73,7</b>
Transports en commun	9,7	18,8	16,3	<b>15,8</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Lecture : 30,6 % des personnes en emploi devant parcourir au plus 2 kilomètres pour aller au travail y vont à pied.

Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 15 ans ou plus en emploi ou en apprentissage, se déplaçant à moins de 150 kilomètres pour aller travailler.

Source : Insee, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire ; distancier Metric-OSRM (distances par la route), © les contributeurs d'OpenStreetMap.

### 1.5.2 QCM

**Q1 - Avec la crise sanitaire et la généralisation du télétravail en situation exceptionnelle, l'Insee préconise des réunions :**

- A- En séminaire au Cefil
- B- Par courriel
- C- Sur site uniquement
- D- Utilisant des outils de communication vidéo

**Q2- En 2019, quelle proportion d'enfants vit dans une famille dans laquelle aucun parent ne travaille ?**

- A- 12 %
- B- 18 %
- C- 24 %
- D- 30 %

**Q3 - Parmi les quatre affirmations suivantes, laquelle est fautive ?**

- A- Les chômeurs font partie des actifs (au sens du BIT)
- B- Le taux de chômage (au sens du BIT) est la proportion du nombre de chômeurs dans la population totale
- C- Le halo du chômage (au sens du BIT) comprend les inactifs souhaitant travailler
- D- La part du chômage de longue durée est la proportion de chômeurs de plus d'un an dans l'ensemble des chômeurs

**Q4- L'Insee dépense le plus en :**

- A- Budget de fonctionnement
- B- Budget d'intervention
- C- Budget d'investissement
- D- Budget de personnel

**Q5- Laquelle de ces affirmations sur le Conseil national de l'information statistique (Cnis) est erronée?**

- A- Il écoute les attentes des utilisateurs et met en lumière les sujets émergents
- B- Il présente les données statistiques existantes et leur fabrication
- C- Il réalise l'unification des nomenclatures statistiques
- D- Il s'assure de l'intérêt général et de l'utilité des opérations statistiques du Service Statistique Public

**Q6- Quel était le thème de l'expérimentation d'enquête légère et rapide en un an menée dans le cadre du projet stratégique Insee 2025 ?**

- A- L'aéronautique
- B- La production et la gestion des déchets
- C- Les technologies de l'information et de la communication
- D- La ventilation du chiffre d'affaires

**Q7- Au 1er janvier 2021, la France compte :**

- A- 67 422 000 habitants
- B- 67 922 000 habitants
- C- 68 422 000 habitants
- D- 68 922 000 habitants

**Q8- Le projet Papaye concerne :**

- A- L'indice de rendement des exploitations agricoles
- B- L'indice des prix à la production des fruits exotiques
- C- Le programme d'amélioration des fiches de paye
- D- La refonte de l'outil des indices de prix de vente industriel

**Q9- Selon l'Insee Première n° 1826 de novembre 2020, quelles femmes ont le plus d'enfants ?**

- A- Celles de la classe intermédiaire et les plus aisées
- B- Les plus modestes et celles de la classe intermédiaire
- C- Les plus modestes et les plus aisées
- D- Il n'y a pas de différence

**Q10- La revue par les Pairs marquera l'année 2021 pour l'Insee. Ce sera :**

- A- La première depuis l'adoption du *Code des bonnes pratiques*
- B- La troisième après 2007 et 2014
- C- La cinquième après 2001, 2006, 2011 et 2016
- D- La quinzième depuis 2007

**Q11- Pour revaloriser une pension alimentaire on utilise l'indice :**

- A- De rigueur climatique
- B- Des prix à la consommation
- C- Du chiffre d'affaires des commerces d'alimentation
- D- Du coût de la construction

**Q12- Dans les tableaux de données agrégées sur les entreprises, une des règles du respect du secret statistique est qu'aucune case ne doit concerner moins de :**

- A- 1 unité
- B- 3 unités
- C- 5 unités
- D- 7 unités

**Q13- Lequel de ces services n'est pas un service statistique ministériel (SSM) ?**

- A- L'observatoire économique de la défense (OED)
- B- La direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)
- C- La direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA)
- D- Le service des données et études statistiques (SDES)

**Q14- Quelle proposition est vraie ?**

- A- La médiane est toujours plus petite que la moyenne
- B- La médiane est toujours plus grande que la moyenne
- C- Les valeurs extrêmes influent sur la médiane et non sur la moyenne
- D- Les valeurs extrêmes influent sur la moyenne et non sur la médiane

**Q15- En 2018, en France métropolitaine, le seuil de pauvreté, fixé par convention à 60 % du niveau de vie médian de la population, s'élève par mois à :**

- A- 563 euros
- B- 813 euros
- C- 1 063 euros
- D- 1 313 euros

**Q16- Comment l'Insee a-t-il participé à l'enquête EpiCov réalisée pour la première fois au printemps 2020 ?**

- A- Il a été chargé de la confection de l'échantillon et des redressements
- B- Il a élaboré le questionnaire de l'enquête en partenariat avec l'Institut Pasteur
- C- Son réseau d'enquêteurs a réalisé la collecte de l'enquête
- D- Il a publié un *Insee Première* sur la part de la population ayant contracté la Covid 19 par région et département

**Q17- Quelle statistique démographique n'est pas utilisée pour réaliser une projection avec Omphale ?**

- A- Les naissances
- B- Les décès
- C- Les mariages
- D- Les migrations

**Q18- Qu'est-ce qu'un ratio ?**

- A- La différence de deux variables quantitatives
- B- La somme de deux variables quantitatives
- C- Le carré d'une variable quantitative
- D- Le rapport de deux variables quantitatives

**Q19- Au 31 décembre 2019, combien d'agents environ, y compris les enquêteurs, sont en fonction à l'Insee :**

- A- 3 800 agents
- B- 4 400 agents
- C- 5 300 agents
- D- 6 500 agents

**Q20- Laquelle de ces quatre propositions est fautive ?**

- A- La déflation et la désinflation sont deux termes équivalents
- B- La récession est une période de recul temporaire de l'activité économique d'un pays
- C- Les concepts de valeur ajoutée et de chiffre d'affaires sont différents
- D- Une micro-entreprise peut occuper plus d'une personne

**Q21- À la fin du troisième trimestre 2020, la dette publique au sens de Maastricht s'établit à 2 674,3 milliards d'euros soit environ :**

- A- 76 % du PIB
- B- 96 % du PIB
- C- 116 % du PIB
- D- 136 % du PIB

**Q22- Suite aux recommandations de la dernière revue par les Pairs, l'Insee a élaboré une stratégie qualité. Laquelle de ces affirmations est une ligne directrice de cette stratégie ?**

- A- Valider aléatoirement les processus de production des données
- B- Supprimer la direction de la méthodologie
- C- Déployer des démarches qualité au sein de chaque service statistique ministériel (SSM)
- D- Tester la qualité des processus de recrutement des agents de l'Insee

**Q23- Quelle nouvelle application permet à l'Insee de traiter les enquêtes thématiques entreprises avec une seule et unique ergonomie ?**

- A- Capi
- B- Coltrane
- C- Generic
- D- Sirius

**Q24- Pour calculer le solde naturel, il faut retrancher :**

- A- Les émigrations aux décès
- B- Les émigrations aux immigrations
- C- Les décès aux naissances
- D- Les immigrations aux naissances

**Q25- Quel organisme s'assure du respect des principes du Code des bonnes pratiques ?**

- A- L'autorité de la statistique publique (ASP)
- B- Le comité du contentieux
- C- La commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil)
- D- Le conseil national de l'information statistique (Cnis)

**Q26- Sur quel champ les estimations trimestrielles d'emploi salarié sont-elles publiées par l'Insee en partenariat avec l'Acoss et la Dares ?**

- A- Tous salariés - France (hors Mayotte)
- B- Tous salariés - France métropolitaine
- C- Tous salariés (hors salariés des particuliers employeurs) - France (hors Mayotte)
- D- Tous salariés (hors salariés des particuliers employeurs) - France métropolitaine

**Q27- L'Insee n'est pas chargé par la législation française de tenir à jour :**

- A- Le répertoire électoral unique (REU)
- B- Le répertoire mondial du legal entity identifier (LEI)
- C- Un répertoire d'identification des personnes physiques
- D- Un répertoire des entreprises et des établissements

**Q28- Le rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante se nomme :**

- A- Le taux d'activité
- B- Le taux d'emploi
- C- Le taux d'occupation
- D- Le taux de chômage

**Q29- Laquelle de ces assertions est vraie ?**

- A- L'Insee et Google sont partenaires pour la connaissance des équipements des ménages
- B- L'Insee collecte 350 000 prix sur internet rien que pour le transport ferroviaire
- C- Le projet Pari2024 concerne l'enquête 2024 sur le Patrimoine des Riches
- D- Les personnes sans compte sur au moins un réseau social ne seront plus recensées à partir de 2022

**Q30- Après la création du blog de l'Insee en 2020, quel nouvel outil de communication expérimentera l'Insee en 2021 ?**

- A- La création d'un compte Instagram
- B- La participation mensuelle à un débat sur une chaîne de télévision d'informations
- C- Le lancement d'une application pour smartphones
- D- Un rendez-vous hebdomadaire de questions-réponses via Zoom avec la presse



## 2 Les candidats et les principaux résultats

### 2.1 Les candidats

En 2021, 538 agents remplissaient les conditions d'accès au concours de contrôleur de 1<sup>re</sup> classe.

Parmi eux, 189 se sont inscrits, soit un taux d'inscription de 35 %, en baisse pour la deuxième année consécutive. Il était de 42 % en 2020 et de 44 % en 2019.

	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Total candidats	Part des hommes	Part des femmes
Eligibles	196	342	538	36 %	64 %
Inscrits	65	124	189	34 %	66 %
Présents	55	106	161	34 %	66 %
Admis	21	24	45	47 %	53 %

161 agents étaient présents lors de l'épreuve, soit un taux de présence de 85 %, plus élevé qu'en 2020 où il n'avait atteint que 73 %, mais toujours plus bas qu'en 2018 et 2019 où il était respectivement de 89 % et 93 %.

Comme en 2020, le taux de présence des agents inscrits, de la direction générale a été beaucoup plus faible en 2021 que celui observé au niveau de l'ensemble des directions régionales et autres services hors Insee (74 % contre 89 %).

66 % de l'ensemble des présents étaient des femmes et 34 % des hommes.

Pour ce concours, le nombre de postes s'élevait à 45. 21 hommes ont été admis et 24 femmes. Soit un taux de réussite de 38 % pour les hommes contre 23 % pour les femmes. L'an dernier, les taux de réussite étaient respectivement de 31 % pour les hommes et 25 % pour les femmes.

	Hommes	Femmes
Taux de présence	85 %	85 %
Taux de réussite	38 %	23 %

La moyenne d'âge des présents était de 45 ans et de 44 ans pour les admis. Les présents étaient en moyenne de 1 an plus jeune que ceux de 2020 et les admis de 3 ans plus âgés.

Tranche d'âge	Candidats présents		Candidats admis		Taux de réussite
	Nombre	%	Nombre	%	%
Moins de 35 ans	35	22%	12	27%	34%
[35-40[ ans	19	12%	6	13%	32%
[40-45[ ans	39	24%	10	22%	26%
[45-49[ ans	50	31%	10	22%	20%
50 ans ou plus	18	11%	7	16%	39%
Total	161	100%	45	100%	28%

40 % des admis a moins de 40 ans, en baisse par rapport à 2020 où cette tranche d'âge représentait 57 %. Plus particulièrement, ceux âgés entre 35-39 ans sont en nette diminution. Leur part est ainsi passée de 34 % en 2020 à 13 % en 2021. En revanche, la part des admis âgés entre 40-49 ans augmente (44 % versus 28 % en 2020).

En 2021, le taux de réussite décroît avec l'âge chez les candidats de moins de 49 ans. 34 % des candidats présents de moins de 35 ans a été admis et ils ne sont que 20 % chez les 45-49 ans. Même si en nombre ils sont peu présents, le taux de réussite des 50 ans ou plus s'élève à 39 %.

Par rapport à ceux de 2020, le taux de réussite est en forte baisse de 15 points pour les candidats de moins de 40 ans, en baisse modérée (- 7 points) pour ceux âgés entre 40 et 44 ans, en légère hausse (+ 3%) pour les 45-49 ans et en nette croissance (+ 28 %) pour les 50 ans ou plus.

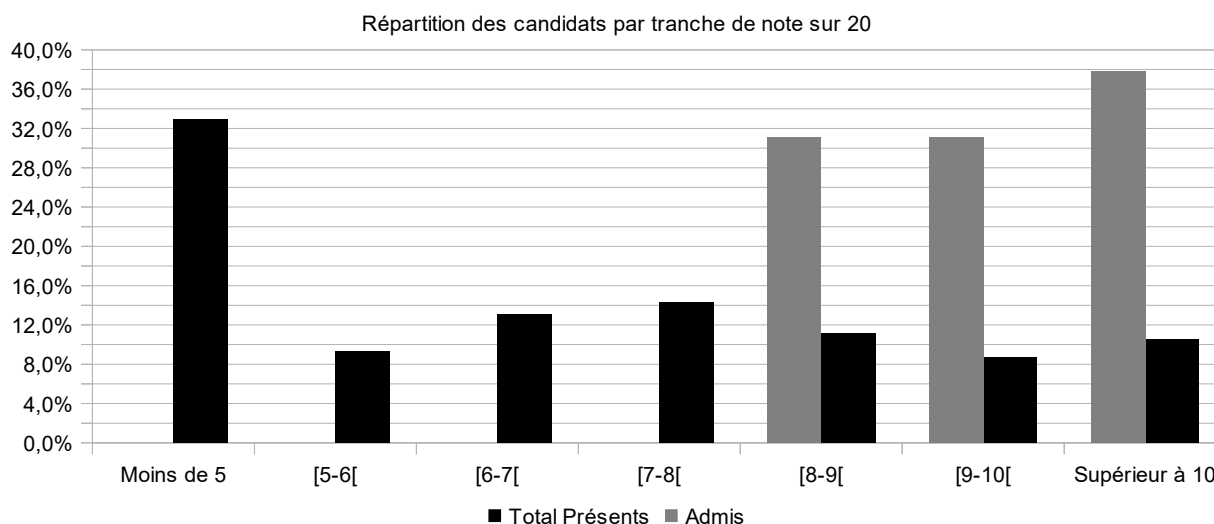
Du point de vue géographique, en 2021 le taux de réussite reste supérieur de 4 points pour les candidats des directions régionales et établissements hors Insee par rapport à ceux de la direction générale. Mais l'écart est nettement moins important que celui constaté en 2020 (13 points). Ce taux de réussite meilleur en directions régionales et établissements hors Insee s'observe uniquement chez les hommes. Ainsi, 43 % des hommes des directions régionales et établissements hors Insee ont été admis contre 23 % de ceux en poste à la Direction générale. En revanche, les femmes de la Direction Générale ont mieux réussi que leurs homologues en poste en directions régionales et établissements hors Insee (26 % contre 22 %).

	Direction générale			Directions régionales et établissements hors Insee		
	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Total	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Total
Présents	13	23	36	42	83	125
Admis	3	6	9	18	18	36
Taux de réussite	23%	26%	25%	43%	22%	29%

## 2.2 Les principaux résultats

### 2.2.1 Les notes finales

La moyenne générale à ce concours atteint 6,54 sur 20 pour les présents et 10,04 pour les admis. Les notes vont de 0 à 14,13. Le seuil d'admission est à 8,27.



Lecture du graphique : 11 % des présents a obtenu une note finale supérieure à 10 sur 20.

Parmi les présents, un candidat sur cinq a obtenu une note supérieure à 9 sur 20, à l'identique de 2019 mais en léger recul par rapport à 2020 (- 5 %). À l'inverse, un tiers a eu une note inférieure à 5 sur 20. Un peu moins d'un quart a eu une note comprise entre 5 et 7 et un autre quart en 8 et 9. Par rapport aux résultats de 2020, moins de candidats ont eu en 2021, une note entre 7 et 8 (14 % contre 17 %) et inversement un peu plus entre 8 et 9 (11 % versus 10 %).

La pondération du QCM est moins forte que celle des questions appelant des réponses courtes : il est noté sur 8 points contre 12 pour les questions. Les candidats ont en moyenne mieux réussi les questions que le QCM. La note moyenne des admis aux questions atteint 10,14 sur 20 contre 9,88 sur 20 pour le QCM.

Calculées sur 20, les notes des admis aux questions sont comprises dans un intervalle allant de 7,7 à 13,55, celles du QCM vont de 5,33 à 16. Une note inférieure à la moyenne à l'épreuve des questions ou à celle du QCM n'a pas compromis l'admission.

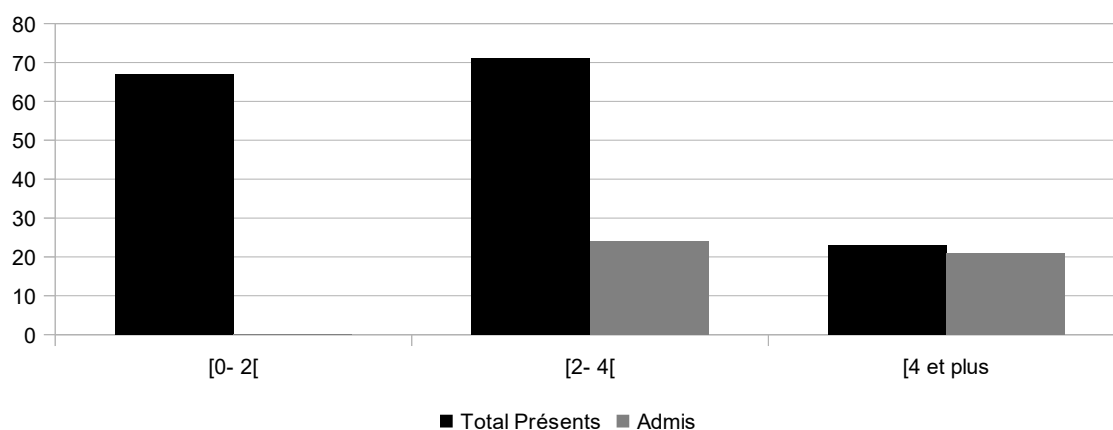
## 2.3 Les deux parties de l'épreuve

### 2.3.1 Le QCM

Les candidats doivent, conformément à la consigne, répondre à un QCM de 30 questions, en ne cochant qu'une seule bonne réponse parmi les quatre propositions. La bonne réponse est seule à être exacte et elle est placée de manière totalement aléatoire. L'absence de réponse ne rapporte aucun point. Une mauvaise réponse est, elle, pénalisée d'un point. En cas d'erreur, le candidat doit noircir la case jugée fautive, puis cocher, s'il le souhaite, la case jugée bonne. Il doit dans ce cas entourer cette case afin qu'il ne puisse y avoir aucun doute sur la réponse à prendre en compte, validation ultime.

La note moyenne au QCM des présents est de 2,25 sur 8. Pour les admis, elle atteint 3,95 sur 8. 23 candidats ont eu une note supérieure ou égale à la moyenne de 4 sur 8 et ils sont 17 candidats à avoir obtenu la note de zéro (17 l'an dernier).

Répartition des candidats par tranche de notes (sur 8) au QCM



En ne prenant en compte que les bonnes et les mauvaises réponses, la moitié des questions a un taux de bonnes réponses supérieur à 70 % et un tiers supérieur à 80 %. Le nombre des questions pour lesquelles le taux de bonnes réponses se situe à moins de 50 % reste relativement faible.

Sur l'ensemble du QCM 2020, en ne retenant pas les non-réponses, le taux de bonnes réponses s'élève à 74 %.

Taux de bonnes réponses	[0 – 50 [	[50 – 70 [	[70 – 80 [	[80 – 90 [	[90 et plus
Nombre de questions	5	10	5	6	4

Les questions de démographie, de statistique descriptive et sur les notions économiques de base sont les thèmes qui ont les meilleurs taux de bonnes réponses et les taux de non-réponses parmi les plus bas. À l'inverse, et contrairement à 2020, le thème « Question d'actualité, grands dossiers de l'Insee du moment » a le taux de bonnes réponses le plus bas et le taux de non-réponses le plus élevé.

Thème	Taux de bonnes réponses	Taux de mauvaises réponses	Taux de non réponses
Statistique descriptive	61 %	11 %	29 %
Notions économiques de base	55 %	15 %	30 %
Démographie	76 %	9 %	15 %
L'Insee : son organisation, ses missions, ses travaux, ses outils	36 %	16 %	48 %
L'environnement et la gouvernance de l'Insee	33 %	18 %	49 %
Questions d'actualité, grands dossiers de l'Insee du moment	32 %	13 %	55 %
Ensemble du QCM	42 %	15 %	43 %

Sur la totalité du QCM de 2020, le taux de non-réponses s'élève à 43 % et le taux de mauvaises réponses à 15 %.

### 2.3.2 Les questions appelant des réponses courtes

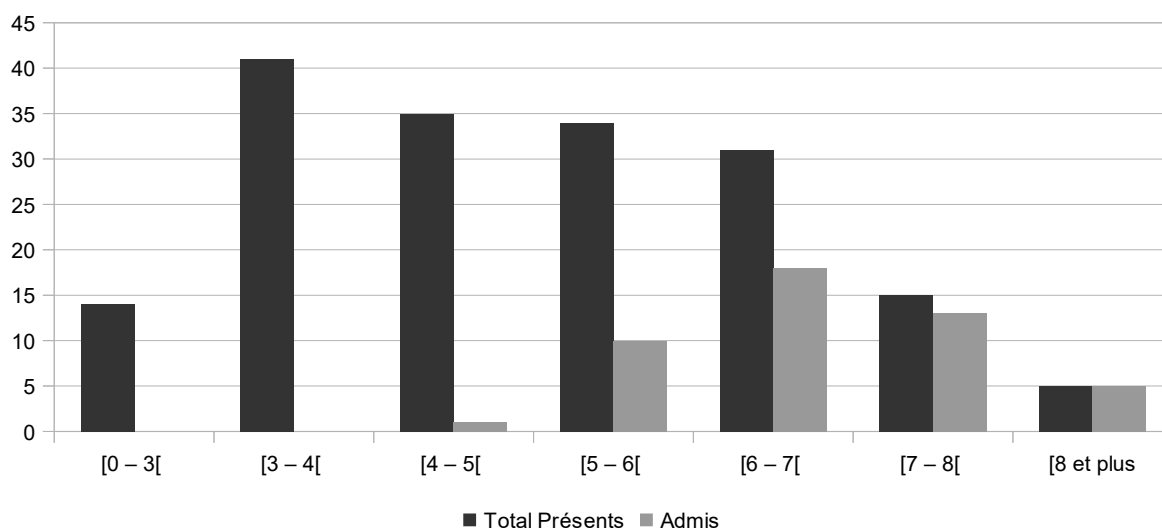
Le candidat doit choisir trois questions parmi les cinq proposées. Il peut les traiter dans l'ordre qu'il souhaite, tout en respectant la consigne donnée : "répondre de manière structurée en développant votre réponse sur vingt à vingt-cinq lignes".

Les compétences attendues du candidat dans cet exercice portent sur la connaissance et l'ouverture sur son environnement professionnel, sa capacité rédactionnelle – réponse dotée d'un plan ou du moins, réponse construite -, et sa capacité à dégager les résultats demandés d'un tableau chiffré (en 2021 : le mode de déplacement principal pour se rendre au travail selon la distance à parcourir) et à les commenter succinctement en les ordonnant.

Pour les questions appelant des réponses courtes, la moyenne des présents est de 4,29 sur 12. La moitié des candidats a eu une note inférieure à cette moyenne. Aucun candidat n'a eu une note entre [10,12].

La note moyenne des admis s'élève à 6,08. Plus de la moitié a obtenu une note supérieure ou égale à 6.

Répartition des candidats par tranche de notes (sur 12) aux questions appelant des réponses courtes



## 3 Le ressenti du jury

### 3.1 Le QCM

Au vu du nombre de candidats (17) ayant obtenu la note de 0, le jury insiste auprès des candidats sur le **caractère pénalisant d'une mauvaise réponse, comme le montre l'exemple ci-dessous.**

*Sur 8 questions, un candidat connaît la réponse à 4 questions (Q1, Q4, Q5 et Q7). Pour les 4 autres, il n'est pas certain de sa réponse.*

	1er cas : Le candidat ne répond pas aux questions où il n'est pas certain de sa réponse	2ème cas : Sur les 4 questions où il n'est pas certain de sa réponse, le candidat tente de répondre à Q2 et Q8. Mais ses deux réponses sont fausses.	3ème cas : Le candidat tente de répondre à toutes les questions, y compris celles où il n'était pas certain de sa réponse. Et les 4 réponses sont fausses.
Q1	1	1	1
Q2	0	-1	-1
Q3	0	0	-1
Q4	1	1	1
Q5	1	1	1
Q6	0	0	-1
Q7	1	1	1
Q8	0	-1	-1
<b>Total points obtenus sur 8</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>0</b>

## 3.2 Les questions appelant des réponses courtes

### 3.2.1 Remarques d'ordre général

Le jury appelle l'attention des candidats sur la gestion du temps de l'épreuve. Un candidat qui ne traite qu'une ou deux questions appelant des réponses courtes se pénalise d'autant immédiatement.

Les sujets proposés s'attachent aux connaissances et compétences attendues d'un contrôleur de 1<sup>re</sup> classe. Ils concernent un champ assez large de manière à tenir compte de la diversité des parcours professionnels des agents.

Le jury note une très forte hétérogénéité des copies, certaines d'un niveau très satisfaisant, d'autres démontrant des connaissances insuffisantes sur un ou plusieurs sujets, voire très insuffisantes.

Le jury attire de nouveau l'attention des candidats sur l'importance de la construction de leur réponse. Elle manque souvent de rigueur et de concision. Le jury conseille donc aux candidats de bien lire et analyser la question posée pour en déterminer son champ et pour bien délimiter le contour de réponse.

Chaque réponse doit comporter une introduction, un développement et une conclusion. Il y a encore trop de copies où cette structure de réponse n'est pas respectée.

Si l'introduction qui ne doit pas se résumer à une simple reprise de l'énoncé de la question semble être mieux maîtrisée par les candidats, il n'en est pas de même pour la conclusion, trop souvent absente des copies. Proposer une ouverture pertinente ou une réflexion sur le sujet traité est toujours apprécié.

Le jury attend aussi des phrases construites, avec un ordonnancement des idées et des mots de liaison.

Le jury rappelle qu'un candidat, appartenant à la population des agents de l'Insee, quel que soit son lieu d'affectation, se doit d'être ouvert sur son environnement professionnel et de se tenir régulièrement informé sur les outils, les travaux, les missions de l'Insee et leurs évolutions.

En outre, même si le jury a pu apprécier le soin apporté à certaines copies, et l'assez bon niveau d'orthographe des candidats, il rappelle aux candidats qu'ils doivent soigner leur écriture, la présentation de la copie, respecter les règles de langage et grammaticales élémentaires (utilisation de synonymes par exemple pour éviter les répétitions de mots). En particulier, les candidats ne doivent pas hésiter à espacer d'une ligne les écrits pour gagner en lisibilité.

**Le profil-type d'une bonne copie est celui où trois questions ont été traitées sur les cinq proposées, sans contresens ni hors sujet, en mettant en évidence des connaissances générales sur le sujet, l'ensemble étant rédigé de manière structurée et claire.**

### 3.2.2 Remarques par sujet traité

**Question ouverte n° 1 : la crise sanitaire a accéléré l'utilisation par l'Insee des données de téléphonie mobile et de cartes bancaires. Vous présenterez ces deux sources et leurs limites.**

Un peu plus des deux tiers des candidats a choisi cette question, dont le sujet a fait l'objet d'articles dans le blog de l'Insee. Les réponses restent toutefois très parcellaires.

Le jury souligne qu'un quart des copies n'a pas d'introduction et la moitié de conclusion dans cette question. Une introduction rappelant les circonstances de la mobilisation des données aurait été appréciée.

Il en est de même pour la conclusion en écrivant par exemple que l'Insee va continuer de recevoir les données sur les transactions bancaires ou que des travaux d'analyse sur la qualité des données de cartes bancaires sont menés dans le cadre de la collaboration avec le groupement des cartes bancaires.

Dans un sujet de ce type, le jury attend des candidats dans le développement, des éléments sur la méthodologie des données, leur utilisation par l'Insee et leurs limites.

Pour cette question, si la méthodologie sur les transactions bancaires est connue des candidats, elle ne l'est pas sur les données de téléphonie mobile. Seulement 17 % des copies traitant du sujet en ont fait état. Les fournisseurs de données en téléphonie mobile ont bien été cités contrairement au groupement des cartes bancaires mentionné dans seulement une copie sur cinq.

Si les grandes lignes de l'utilisation de ces deux sources ont été relativement bien indiquées, le jury constate sur certaines copies une confusion entre les transactions bancaires et les données de caisse et par conséquent des contresens dans l'utilisation des données. Le jury rappelle aux candidats de ne pas essayer de donner des éléments de réponse faux qui ne rapportent aucun point.

Le jury ne peut qu'inciter les candidats à bien faire attention au libellé des sujets. Les limites de ces deux sources ne sont pas abordées dans la moitié des copies. Quand elles le sont, le jury précise que les limites telles que les problèmes de réseau ou de comportement par rapport au téléphone portable, d'exhaustivité des données de cartes bancaires sont bien évoquées.

**Question ouverte n° 2 : la loi de transformation de la fonction publique modifie le cadre de gestion des ressources humaines. Vous présenterez ce nouveau cadre en matière de mobilité et de promotion à l'Insee.**

Un peu moins de la moitié des candidats a choisi cette question et très peu d'entre eux ont maîtrisé le sujet, au demeurant d'actualité.

Le jury précise qu'il ne faut pas confondre la loi de transformation de la fonction publique avec la loi de modernisation de la fonction publique du 2 février 2007.

Le jury regrette l'absence d'introduction dans les deux tiers des copies et de conclusion dans la moitié des copies. Citer la date du 6 août 2019 sur la loi de transformation de la fonction publique, ou signaler que les trois fonctions publiques sont concernées par cette loi, pouvaient introduire la réponse. La mise en place de comités sociaux d'administration ou du rapport social unique auraient pu servir d'éléments conclusifs.

Dans le déroulé de la réponse, la citation et le développement du sigle « LDG » étaient attendus par le jury. A peine un candidat sur deux ayant traité cette question y a pensé.

Les principes des lignes directrices de gestion ont été globalement bien formulés. Mais les orientations générales en matière de pilotage des ressources humaines, de promotion et de valorisation des parcours professionnels sont déclinées peu ou prou et manquent de précisions. Les deux aspects « mobilité » et « promotion » sont demandés dans la question. Seul un quart de candidats ayant traité du sujet a abordé les deux. Dans les autres copies, le volet « promotion » a été plus appréhendé que celui de la mobilité (31 % des copies contre 16 %). Le jury déplore par ailleurs qu'un peu plus d'un quart des candidats n'ait détaillé ni l'un ni l'autre, ce qui les pénalise au niveau de la notation.

Il ressort aussi, par exemple, des copies que les modifications des compétences des commissions administratives paritaires (CAP) sont certes connues mais non explicitées.

Certains candidats ont surtout exposé la situation avant la mise en place de ce nouveau cadre, ce qui n'était pas demandé. Le jury rappelle que les « hors-sujets », même s'ils sont correctement rédigés, ne donnent pas de points supplémentaires et conduisent à une perte de temps dans l'épreuve.

Le jury précise que les sujets d'actualité sont au programme du concours et ne peut que conseiller aux candidats, lors de leur préparation, de rédiger des fiches décrivant les grandes lignes de ces sujets, afin d'éviter lors des épreuves des confusions et des non-sens.

**Question n°3 : l'Insee publie régulièrement des statistiques sur les immigrés et la population étrangère. Après avoir défini ces deux termes, vous expliquerez la méthode d'élaboration de ces statistiques ainsi que leurs utilités.**

Un tiers des candidats a répondu à cette question, objet en particulier d'un *Insee en bref*. Il ressort que, dans une majorité de copies, les réponses sont très imprécises et ne correspondent pas au plan découlant de la question (définition d'immigré et d'étranger, élaboration des statistiques sur ces populations et utilité des données).

Ainsi, le jury déplore la grande difficulté d'une bonne partie de ces candidats à définir précisément les concepts d'immigrés et d'étrangers sauf au sens commun du terme.

Le jury regrette aussi que dans des copies, les candidats se soient limités à citer des sources permettant d'élaborer des statistiques sur les immigrés et les étrangers sans approfondir. Par exemple, pour les enquêtes annuelles de recensement, le jury s'attend à ce que le candidat explique que lesdites populations sont mesurées à partir des variables « pays de naissance » et « nationalité actuelle ».

Les copies reflètent aussi un manque certain de connaissance sur l'utilité des statistiques. Si la mise en place et l'évaluation des politiques publiques est abordée dans un peu plus de la moitié des copies traitant du sujet, la description des populations à partir des caractéristiques sociodémographiques est évoquée dans seulement 30 % de celles-ci.

Au-delà d'une idée générique comme « mise en place des politiques publiques », il est conseillé aux candidats de développer. Dans ce cas, donner comme exemple la mise en place des politiques d'accueil aurait été souhaitable.

Huit copies sur dix n'ont pas d'introduction et six sur dix de conclusion. Signaler le rôle ancien de l'Insee dans l'élaboration des données sur les populations étrangère et immigrée ou présenter quelques chiffres introduisent suffisamment la réponse.

Le cadre réglementaire (Cnis, comité du label, conseil constitutionnel...) entourant l'élaboration des statistiques ethniques, la comparaison des calculs sur ces populations selon les pays peuvent servir de conclusion.

Enfin, le jury rappelle expressément aux candidats qu'ils n'ont pas à exposer leurs opinions dans la rédaction d'une réponse.

**Question n°4 : depuis 1997, l'Insee dispose d'un Réseau d'Enquêteurs Entreprises (REE). Vous décrierez ses trois principales missions. Pour chacune d'elle, vous expliquerez ses intérêts pour l'Insee.**

Ce sujet a été très peu choisi. 25 candidats y ont répondu. Une partie d'entre eux a fait un « hors sujet », faisant un amalgame avec les activités des enquêteurs auprès des ménages.

Une autre partie n'a pas su mettre en exergue les principales activités du Réseau d'Enquêteurs Entreprises (REE) qui sont : tester les questionnaires avant soumission au comité du label, recruter de nouvelles entreprises (faire connaître l'enquête aux nouvelles entreprises entrantes dans un échantillon et participer éventuellement au recrutement de ces entreprises), relancer des entreprises non répondants pour quelques enquêtes. Le jury constate que dans huit copies sur dix, traitant du sujet, il manque au moins une de ces missions. Les tests sont certes la plus connue mais ils sont plus ou moins correctement décrits. A part égale, les opérations de recrutements et les relances sont bien souvent omises.

Le jury ne peut que répéter aux candidats, de ne pas choisir un sujet dont leur connaissance est véritablement succincte. Essayer de dégager des éléments de réponse faux ne rapporte aucun point et revient en termes de notation générale, à n'avoir traité que deux questions sur les trois demandées.

En introduction, l'organisation de ce réseau en mentionnant que peu d'agents sont des enquêteurs auprès des entreprises et qu'ils sont seulement présents dans quatre directions régionales, peut être expliquée.

En conclusion, le rôle essentiel des agents du réseau pour fédérer les entreprises, pour les accompagner dans le cadre des enquêtes multimode, leur adaptabilité face aux opérations diverses à mener peuvent être évoqués.

Même si effectivement le réseau n'est pas nettement visible, le jury ne peut que constater et regretter une méconnaissance des candidats de leur environnement professionnel.

**Question n° 5 : en vous aidant de l'extrait de tableau ci-dessous issu de l'Insee Première n°1835 de janvier 2021, vous commenterez le mode de déplacement principal pour se rendre au travail selon la distance à parcourir.**

Le commentaire de tableau a été largement plébiscité (9 copies sur 10).

Le jury a indiqué dans l'énoncé de la question ses attentes pour n'avoir qu'un axe de commentaires et obtenir une réponse un peu plus construite et cohérente.

En introduction, le rappel de l'objet du tableau, la source des données et le champ est attendu. Le jury note que dans six copies sur dix traitant de ce sujet, il manque au moins un de ces éléments. Le champ y est très souvent absent puis la source. Un peu plus d'un quart des copies ne comporte aucune introduction. Le jury alerte les candidats que ces oublis partiel ou total leur sont préjudiciables.

L'analyse doit être accompagnée de données précises extraites du tableau. Ainsi, le jury attend une illustration des constats énoncés par les chiffres les plus significatifs. Le jury se félicite toutefois d'avoir trouvé des copies où les candidats ont su commenter les marges des tableaux avant de sélectionner les autres principaux chiffres « parlants » .

Le jury invite les candidats à une tentative d'explication plausible et réfléchie d'un phénomène, au-delà de sa simple observation. Cela permet de prendre en compte les capacités d'analyse et l'ouverture du candidat sur des travaux statistiques publics. Trop peu de candidats se confrontent à cet exercice.

Un peu plus des deux tiers des copies n'a pas de conclusion. Dans celle-ci, indiquer des facteurs pouvant expliquer l'utilisation différenciée des moyens de transports (choix politique public pour le développement des transports publics ou du vélo, piétonisation...) aurait pu être envisagé.

La technique du commentaire de tableau reste encore mal maîtrisée par un certain nombre de candidats. Le jury ne peut qu'encourager une nouvelle fois les futurs candidats à suivre l'e-formation disponible sur la lecture de tableaux.



## ANNEXE 1

### PROGRAMME DU CONCOURS

#### 1) Fondamentaux statistiques, économiques et démographiques

##### 11) Statistique descriptive :

- Effectifs, fréquences, population, variables, caractères
- Indicateurs de tendance centrale et de dispersion
- Relation entre deux variables quantitatives
- Indicateurs de concentration
- Indices

##### 12) Notions économiques de base :

- Comptabilité nationale (secteurs institutionnels, territoire économique, ressources, emplois, équilibre)
- PIB, circuit économique
- Agents économiques
- Activité économique, secteurs, branches, entreprises, productivité
- Marché du travail, emploi, chômage
- Revenus, salaires, dépense, épargne
- Croissance
- Pouvoir d'achat
- Indices (IPC et IRL)

##### 13) Démographie :

- Indicateurs élémentaires (solde naturel, migratoire, taux de natalité, de mortalité, indice de fécondité, espérance de vie)
- Pyramide des âges
- Transition démographique

#### 2) Connaissance de l'INSEE

**L'INSEE : son organisation, ses missions, ses travaux, ses outils**  
(Informatique, postes de travail, logiciels bureautiques, sécurité, chartes d'utilisation)

**L'environnement et la gouvernance de l'INSEE**

#### 3) Questions d'actualité, grands dossiers de l'INSEE du moment

## ANNEXE 2

### Arrêté du 8 février 2021

fixant la composition et le fonctionnement du jury du concours professionnel ouvert en 2021 pour l'accès au grade de contrôleur de première classe du corps des contrôleurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques

#### **Le ministre de l'économie, des finances et de la relance**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, modifiée, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, modifiée ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2010-1719 du 30 décembre 2010 modifié portant statut particulier du corps des contrôleurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques, notamment son article 12 ;

Vu l'arrêté du 12 mai 1997 fixant les conditions d'organisation des concours de recrutement de l'Institut national de la statistique et des études économiques ;

Vu l'arrêté du 6 mai 2011 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours professionnel pour l'accès au grade de contrôleur 1ère classe du corps des contrôleurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques ;

Vu l'arrêté du 15 décembre 2020 autorisant au titre de l'année 2021, l'ouverture d'un concours professionnel pour l'accès au grade de contrôleur de première classe du corps des contrôleurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques,

### **ARRÊTE :**

#### **Article 1**

Le jury du concours professionnel ouvert en 2021 pour l'accès au grade de contrôleur de première classe du corps des contrôleurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques, est composé comme suit :

Présidente : DRUELLE Sylvie

Attachée statisticienne hors classe de l'Insee

#### Membres du jury :

BAUCHAT Barbara

Contrôleuse principale de l'Insee

BERNADET Pierre

Attaché Statisticien de l'Insee

CHAPUT Kevin

Attaché Statisticien de l'Insee

DEBOSQUE Michèle

Attachée statisticienne de l'Insee

HUSSON Yohann

Contrôleur principal de l'Insee

LEFEBVRE Didier

Attaché statisticien principal de l'Insee

PERREL Céline

Attachée statisticienne principale de l'Insee

PICARD Sébastien

Attaché Statisticien de l'Insee

SÉNÉCHAL Marie-Laure

Contrôleuse de première classe de l'Insee

VITTEK Emilia

Attachée statisticienne hors classe de l'Insee

## **Article 2**

En cas d'empêchement de la présidente du jury, la présidence sera assurée par Mme Emilia VITTEK.

## **Article 3**

Mme Juliette PONCEAU, cheffe de la section Concours et examens de l'Insee, est chargée du secrétariat du jury ou, en son absence, Mme Emeline MIANGOUAYILA, gestionnaire du concours.

## **Article 4**

Le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 8 Février 2021

Pour le ministre de l'économie, des finances et de la relance et par délégation,  
Le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques,

Signé : J.- L. TAVERNIER